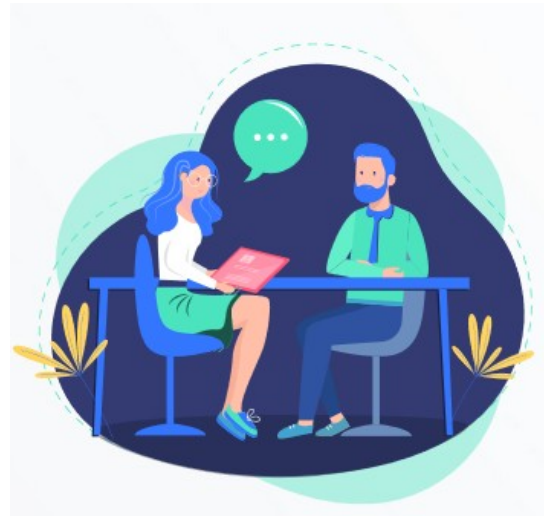




MINISTÈRES
TRANSITION ÉCOLOGIQUE
COHÉSION DES TERRITOIRES
MER

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Présentation du Conseil à l'Agent au CVRH de Nantes



Intervenant.e.s : Conseiller.e.s Ressources Humaines au CVRH de Nantes



Virginie Breton

Cécile Froc

Sophie Roué

Pascal Stourm

Le CVRH de Nantes pour ceux qui ne nous connaissent pas encore, ou pas totalement...



Direction

Directeur : Lionel BENCHETRIT ☎02 40 16 08 31

Adjoints : Marc ALLARD ☎02 40 16 14 71
Pascale DESSEIGNE ☎02 40 16 08 50

Accompagnement des Agents

Pôle Conseil aux agents, Recrutement & P.E.C.

Virginie BRETON ☎02 40 16 14 70

Conseil aux agents
Virginie BRETON ☎02 40 16 14 70

Reclutement,
Préparation Examens et Concours

Référence Recrutement : Annick SABOURET ☎02 40 16 08 33
Référence PEC : Catherine GICQUEL ☎02 40 16 08 57

Accompagnement des Services

Pôle Conseil aux Services

Pascale DESSEIGNE ☎02 40 16 08 50
Adjoint : Pascal STOURM ☎02 40 16 08 41

Pôle Professionnalisation

Marc ALLARD ☎02 40 16 14 71
Adjoint : François LE BRIS ☎02 40 16 08 59

Management - Accompagnement des Transitions & des Territoires (MATT)
François LE BRIS ☎02 40 16 08 59

Mer & Mobilités Durables (MMD) ^{Site de Brest}
Hubert MARQUER* ☎02 98 05 67 91

Secrétariat Général

Anne-Brigitte RIGOLLET ☎02 40 16 08 69

Coord : jehon.sen@developpement-durable.gouv.fr

MINISTÈRES
TRANSITION ÉCOLOGIQUE
COHÉSION DES TERRITOIRES
MER

Site de Nantes
25, rue du Docteur Garnier
BP 23603
44036 Nantes cedex 1
☎ 02 40 16 08 30
Fax: 02 51 83 84 00

Site de Brest* Technopôle Brest Inria
155 rue Pierre Bouguer
BP 6
29200 Plouzané
☎ 02 98 05 67 90
Fax: 02 98 05 67 99

SIG / D01 / D / Centre Ministériel de Valorisation des Ressources Humaines
Centre de Valorisation des Ressources Humaines de Nantes

Un service à compétence nationale de 25 agents/collaborateurs

- qui interviennent sur le domaine des RH : conseils, professionnalisation, PEC et recrutement
- auprès des structures et des agents
- sur un territoire d'action : régions Bretagne et Pays de la Loire...et au-delà en appui CMVRH

Le conseil à l'agent, c'est...

Une équipe de 4 conseiller-ères Ressources humaines (ou conseiller(e) Mobilité carrière)



Virginie Breton



Sophie Roué



Pascal Stourm



Cécile Froc

Professionnels de la fonction RH, formés à la conduite des entretiens

Accompagnent et conseillent les agents tout au long de leur carrière... sans se substituer à l'agent qui reste acteur de son projet professionnel

Dans une posture d'écoute, de bienveillance et de soutien

Le conseil à l'agent, c'est...

Des conseiller.e.s internes au ministère mais externes aux services

Des « professionnels parmi des professionnels » au cœur d'un réseau ministériel, inter-ministériel et externe à la sphère de la Fonction publique

Le(a) conseiller.e est alors un relai, un maillon en lien avec une diversité d'interlocuteurs



Un cadre d'intervention

Des entretiens cadrés par la circulaire du 17 novembre 2011

Un droit à l'accompagnement personnalisé dans le cadre d'une restructuration posé par la loi du 19 août 2019 (LTFP)

Une fonction de conseil

Une charte de déontologie

L'absence de pouvoir décisionnel

Une démarche individuelle et volontaire de l'agent

Confidentialité des échanges

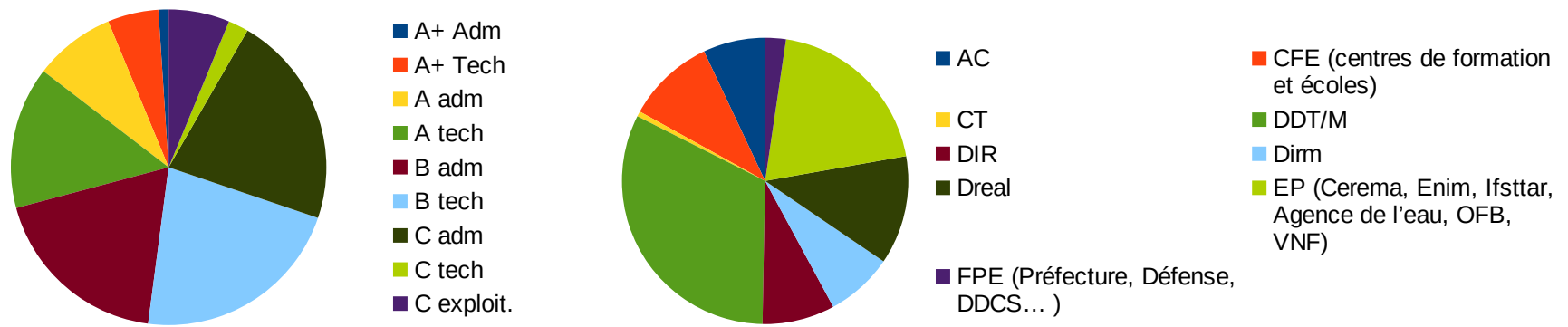
Relation de confiance entre l'agent et le(a) conseiller(e)

Neutralité des conseils



Des conseiller(e)s accessibles à tous les agents en poste au sein du pôle ministériel

Une diversité de profils des agents reçus : toutes catégories, tous corps, tous services



Données statistiques CA – Codor 2020

En moyenne/an 160 entretiens menés, 130 agents reçus

Des demandes d'accompagnement individualisé aux sujets variés :

J'ai fait le tour de mon poste, que puis-je envisager ?



Je souhaite faire le bilan de mon parcours pour mieux me projeter par la suite

J'ai un projet de mobilité, comment m'y prendre ?

Quels dispositifs mobiliser pour mettre en œuvre mon projet ?

Je veux évoluer (carrière, concours) pouvez-vous m'aider ?

Bilan ou entretien de carrière, entretien thématique... on vous en dit plus sur les entretiens

Des accompagnements thématiques à la carte...
des accompagnements plus approfondis selon le contexte de l'agent

Selon le besoin exprimé par l'agent et évalué par le(a) conseiller.e, un ou des entretiens peuvent être menés.

Entretien dit long

**Entretien de
carrière**

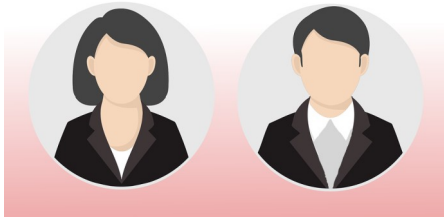
**Bilan de
carrière**

**Entretien(s)
thématique(s)**

**« A la carte » en
réponse à une
problématique ou à un
besoin ponctuel précis**

**Mobilité,
congés de
formation,
reconversion...**

Je veux rencontrer un.e CMC : comment faire ?



L'agent

- ✓ Adresse sa demande d'entretien directement au CVRH via cette adresse mail :

conseil-agents-cvrh-nantes@developpement-durable.gouv.fr

- ✓ ou via **son service RH** qui transmet au CMC

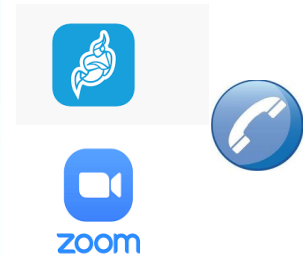
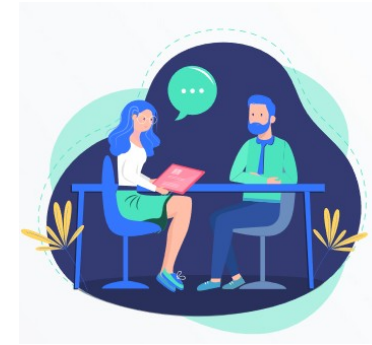


Un.e conseiller.e mobilité carrière

- ✓ Envoie un mail de prise en charge à l'agent pour faire préciser sa demande
- ✓ Contacte l'agent à son retour de mail, lui explique la démarche et fixe une date d'entretien
- ✓ Mène l'entretien
- ✓ Rédige un compte-rendu à valider par l'agent et transmet au service RH si accord de l'agent (selon l'entretien)

Des entretiens individuels mais pas uniquement

Nos entretiens peuvent se tenir **en présentiel** au CVRH de Nantes (nous disposons de salles dédiées aux entretiens)...



ou **en distanciel** selon la situation de l'agent

Des interventions des conseiller(e)s qui peuvent se tenir en collectif lors d'ateliers pratiques, selon la thématique et le nombre d'agents concernés



Des formations collectives au CVRH pour mieux valoriser son parcours et réfléchir à son projet

Verbatim d'agents que nous avons accompagnés

Monsieur H.

**Agent en recherche
de poste**



« Un bilan de carrière qui permet de faire un point et retrace l'ensemble des expériences/choix pour pouvoir en parler lors d'une recherche d'emploi. Cela me permet de faire un point sur ma situation et de trouver des pistes pour mon projet ».

« L'entretien m' a fait du bien et a permis de cerner là où je ne suis pas bien. Je suis hyper contente de ce rdv ».



Madame M.

**Agente concernée
par une réorganisation**

Monsieur V.
**Agent en réflexion
sur la poursuite
de son parcours**

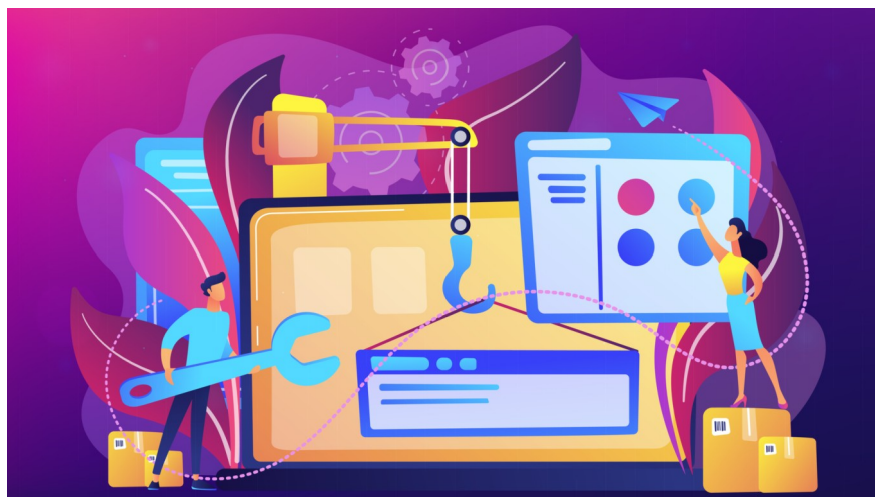


« Je retiens qu'il faut se libérer de ses certitudes, « on n'est pas parfait », je ne coche pas toutes les cases. Le travail avec la CMC permet « une remise en question », de « chahuter tout ça ».

Des ressources disponibles

Intranet du CMVRH

<http://intra.cmvrh.sg.e2.rie.gouv.fr/conseil-a-l-agent-r10.html>



Intranet du CVRH de Nantes

<http://intra.cmvrh.sg.e2.rie.gouv.fr/vos-cmc-a4475.html>



**Au plaisir de vous recevoir
lors d'un entretien !**